

LE JOURNAL DU PCDN

N° 51 - Juin 2010

Plan Communal de Développement de la Nature

Seneffe

Sommaire

2010,
Année de la Biodiversité

Des nouvelles des projets

Angle ouvert

Dates à retenir

Envie d'en savoir un
peu plus sur la
biodiversité wallonne?

Consultez le site
www.biodiversite52.be



biodiversite ⁵²

2010, Année de la Biodiversité

Rio 1992, le Sommet de la Terre... la Belgique, comme de nombreux autres pays, signe la Convention sur la diversité biologique, un accord international établi par les Nations Unies pour préserver la diversité biologique du monde entier. Cette convention a trois grands objectifs : conserver la biodiversité, favoriser son utilisation durable et assurer un partage équitable des bénéfices liés à l'exploitation des ressources génétiques.

Une étape capitale dans le cadre de la conservation de la diversité biologique a été franchie par la Belgique lors du Sommet européen de Göteborg en 2001. De concert avec d'autres pays européens, la Belgique s'est engagée à "stopper le déclin de la biodiversité au sein de l'UE d'ici 2010". Au niveau mondial, l'objectif 2010 a été approuvé lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002 (Rio +10). A cette occasion, les chefs d'Etat se sont engagés à atteindre "d'ici 2010, une réduction significative du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique ».

Aujourd'hui, la perte de biodiversité est enfin reconnue comme une menace majeure pour la planète, 2010 a été proclamée "Année internationale de la Biodiversité" par l'ONU... mais force est de constater que l'objectif de stopper la perte de biodiversité en 2010 n'a pas été atteint. De nouveaux objectifs d'ici à 2020 devraient être fixés lors de la conférence internationale prévue en octobre à Nagoya.

Espérons que les gouvernements du monde entier parviendront enfin à concrétiser leur engagement... mais prenons surtout conscience que nous avons chacun un rôle important à jouer !



Opération

« Sauvetage des batraciens »

Depuis quelques années, à la fin de l'hiver, la Commune de Seneffe et ses partenaires du PCDN organise une opération sauvetage des batraciens : placement de panneaux didactiques (grenouille dans un triangle bordé de rouge), de barrières Nadar à la chaussée de Monstreux à Arquennes et au chemin Bois de Buisseret à Seneffe, arrêté de police pour la limitation (momentanée) à 30km/h, information des riverains, sensibilisation de la population.... Sur le terrain, à Arquennes, quelques membres du groupe « Faune-Flore » du PCDN aident les batraciens à traverser et incitent les automobilistes à ralentir. Ils se réunissent à quelques-uns à la chaussée de Monstreux à la tombée de la nuit (de 19 à 22h max.) les jours propices à la migration (temps doux et humide).

Cette opération sur le terrain a été coordonnée successivement par M. de Schaetzen et M. Van Hoovels. Suite au décès de ce dernier, l'opération s'est donc déroulée de façon passive en 2010. Par ailleurs, les services techniques de la Commune ont profité de l'hiver pour étudier différentes techniques de barrage... Avantages mais aussi inconvénients seront discutés avec les partenaires et l'opération sera recoordonnée. Plusieurs habitants se sont montrés intéressés. L'opération pourra dès lors être reprise de façon plus active en 2011.



Barrage pour les batraciens à Vellereille-lez-Brayeux

Journée de l'Eau

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le PCDN de Seneffe en collaboration avec le Contrat de Rivière a organisé le 21 mars une balade nature guidée par Muriel Gantois, guide-nature des CNB.

Du pont de l'origine au pont du blocus, une douzaine de « curieux de nature » a eu l'occasion de découvrir l'ancien et le nouveau canal Charleroi-Bruxelles, les solutions adoptées au fil des siècles pour franchir la crête de partage des eaux... mais aussi différents écosystèmes. Bien sûr en cette fin d'hiver rigoureux, peu d'espèces animales montraient le bout de leur nez... et même, les fleurs étaient rares ! Quoiqu'il en soit, Muriel a donné envie à tous de revenir au fil des saisons découvrir la diversité de ce beau coin de notre entité.



Tous attentifs aux explications de Muriel Gantois

Points noirs prioritaires supposés

De juin 2009 à mars 2010, des bénévoles du groupe de travail « Canal, zones humides » du PCDN ont réalisé l'inventaire des points noirs de nos cours d'eau. La Commune de Seneffe présente pas moins de 25 cours d'eau classés dont 22 inventoriés pour Seneffe (les 3 autres faisant la limite avec d'autres communes, ont été inventoriés par celles-ci), ainsi qu'un non classé. Ce travail conséquent des bénévoles a été complété par l'équipe de

la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière de la Senne.



Les bénévoles seneffois en actions

Cet inventaire réalisé sur l'ensemble du bassin hydrographique du sous-bassin de la Senne ne porte normalement que sur les cours d'eau mais au vu de l'attrait incontestable de l'ancien Canal, il a décidé de lui consacrer une journée d'inventaire.

Tous les inventaires ont été rondement menés grâce à l'enthousiasme de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement. La Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Senne a analysé et encodé toutes les données collectées. Elles ont ensuite présentées sous forme d'un PowerPoint aux gestionnaires concernés, à savoir les communes, le DNF (Département de la Nature et des Forêts) et la DGO2 (Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques, donc l'ex- MET.). Les actions qui découleront de cet inventaire de terrain seront reprises dans le prochain Plan d'Actions 2011-2013 qui sera signé par tous les partenaires en décembre 2010.

Inventaire des sentiers

Avec le début de l'été, les membres du groupe de travail « Haies, bords de route et sentiers » se sont remis à l'ouvrage... l'inventaire des sentiers ! Travail titanesque ! Le relevé systématique des sentiers inscrits à l'Atlas est terminé... L'an dernier, le repérage des sentiers sur le terrain a commencé. Il est loin d'être terminé... les bénévoles le poursuivront activement cet été. En parallèle, la Commune

poursuit son travail d'entretien et de valorisation de nombreux sentiers (entretien régulier par les ouvriers communaux, pose de panneaux, projet PICVerts...). Affaire à suivre...

Gestion différenciée

La Commune de Seneffe fait un peu figure de pionnière en matière de gestion différenciée de ses espaces verts... avec une augmentation de plantations d'espèces indigènes et des vivaces, une diminution des tontes et de l'utilisation des produits phytosanitaires... et ce, notamment par la création de prés fleuris, la plantation de talus en espèces indigènes, les aménagements naturels du pré-RAVeL...



Prairie fleurie le long du port de plaisance à Seneffe

La Direction de la Nature du Service Public de Wallonie organise régulièrement des rencontres entre les communes en PCDN, afin de favoriser les échanges d'expériences et réaliser des visites de terrain. La dernière rencontre a eu lieu le 29 juin à Manage et avait pour thème : « La gestion différenciée ». Un exposé intitulé « Comment la commune de Seneffe amène la campagne dans les villages ! Projets et sensibilisation de la population » y présentait l'expérience seneffoise...

Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ces projets!